



Alerte presse

Procès des sur-irradiés d'Épinal
**La Ligue contre le cancer débloque un fond d'urgence
pour aider les victimes à assumer les nouvelles charges financières
générées par l'appel interjeté
par les deux médecins condamnés en 1^{ère} instance**

Paris, le 6 février 2013 – La Ligue contre le cancer et son Comité départemental des Vosges sont satisfaits du verdict rendu le 30 janvier dernier dans l'affaire des surirradiés de l'hôpital d'Épinal. Si les victimes sont ainsi reconnues et les responsables identifiés, la Ligue contre le cancer déplore l'appel interjeté par les deux médecins condamnés en 1^{er} instance. Pour aider les victimes à assumer les nouvelles charges financières liées à cet appel, la Ligue contre le cancer et sa Présidente, Jacqueline Godet, débloquent une nouvelle fois, un fond d'urgence de 5.000 euros versés au Comité départemental des Vosges.

Depuis le début du procès, le Comité des Vosges de la Ligue contre le cancer s'est en effet, mobilisé pour apporter son soutien aux victimes, mais aussi pour financer certains de leurs frais, grâce à une aide de 15 000 euros financée par Ligue nationale contre le cancer : frais de déplacement, frais médicaux et paramédicaux, participation à une aide psychologique, subvention à l'association des victimes, etc. Le Comité des Vosges se trouvait également partie civile.

Si la Ligue contre le cancer se satisfait globalement du verdict...

Le verdict rendu le 30 janvier 2013 a été clair : les deux praticiens ont été condamnés à 4 ans de prison, dont 18 mois ferme, et 20 000 euros d'amende et interdiction d'exercer pour homicides et blessures involontaires et non assistance à personne en danger mais le verdict les relaxe du chef de soustraction de preuves.

« Les victimes sont reconnues comme telles ; les responsables sont identifiés et punis à l'exception de « la chaîne administrative » ; ce jugement doit servir d'exemple et constitué une jurisprudence sans pour autant remettre en cause les bénéfices de la radiothérapie lorsque celle-ci est appliquée aux malades qui en ont besoin dans le cadre de protocole strict » explique **Jacqueline Godet Présidente de la Ligue contre le cancer**

... Elle déplore l'appel interjeté qui remet en cause la réalité des condamnations

En effet, avec cet appel suspensif, les deux médecins condamnés à de la prison ferme n'ont donc pas été incarcérés et le procès en appel risque de demander de longs mois avant qu'il n'ait lieu.

« C'est juridiquement un droit pour les condamnés mais moralement contestable. Nous nous devons de poursuivre notre soutien, tant moral que financier auprès des victimes » poursuit **Jacqueline Godet, Présidente de la Ligue contre le cancer.**

**Dans ce cadre, La Ligue nationale, à la demande de sa Présidente,
le professeur Jacqueline Godet,
débloque une nouvelle fois un fond d'urgence de 5 000 euros
versés au Comité des Vosges
pour aider les victimes à assumer les nouvelles charges financières
liées à cet appel**

À propos de la Ligue contre le cancer

Premier financeur privé de la recherche contre le cancer, la Ligue contre le cancer est une organisation non-gouvernementale indépendante reposant sur la générosité du public et sur l'engagement de ses militants. Forte de plus de 727 000 adhérents, la Ligue est un mouvement populaire organisé en une fédération de 103 Comités départementaux. Ensemble, ils luttent dans trois directions complémentaires : chercher pour guérir, prévenir pour protéger, accompagner pour aider. Aujourd'hui, la Ligue, en tant qu'acteur majeur de la démocratie sanitaire et sociale, fait de la lutte contre le cancer un enjeu sociétal rassemblant le plus grand nombre possible d'acteurs sanitaires mais aussi économiques, sociaux ou politiques sur tous les territoires. En brisant les tabous et les peurs, la Ligue contribue au changement de l'image du cancer et de ceux qui en sont atteints. Pour en savoir plus : www.ligue-cancer.net / facebook.com/laliguecontrelecancer / twitter.com/laliguecancer

Contacts presse

Aelya Noiret
a.noiret@dakota.fr
tél. : 06 52 03 13 47

Ligue contre le cancer
Guillaume Papin
guillaume.papin@ligue-cancer.net
Tél. : 01 53 55 24 29